

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination de l'ASSÉ Tenue le 24 juillet 2007 à l'Université du Québec à Montréal

Présences :

Nom	Instance / Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
Jean-Michel Thériault	Comité à la mobilisation	x	
Jaouad Laaroussi	Comité formation	x	
Philippe Fortier-Charette	MASSE	x	
Stéphanie Thibault	SoGÉÉCoM		x
Justine Rouse-Lamarre	Comité femmes	x	
Mathieu Melançon	CRAM		x
Guillaume Fortin	Conseil exécutif	x	
Marie-Eve Ruel	Conseil exécutif	x	
Marc-André Faucher	Conseil exécutif	x	
Hubert Gendron-Blais	Conseil exécutif		x
Olivier Beaulieu-Mathurin	CRAM	x	
Julie Descheneaux	Comité à la recherche et aux affaires académiques	x	

0.0 Ouverture à 19h02

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Que Mathieu Melançon et Marie-Eve Ruel agissent respectivement à titre d'animateur et secrétaire.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Suivi des Comités et Conseils
- 3.0 Femmes
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Déclenchement de la grève
 - 4.2 FSQ
- 5.0 Structure de la grève
- 6.0 Prochaine réunion
- 7.0 Varia
- 8.0 Levée
 - Proposée par le Conseil exécutif
 - Appuyée par le Comité à la mobilisation

1.2.1.1 Que l'on ajoute le point « 4.0 Journal » et que l'on décale les autres points en conséquence.

- Proposé par le Conseil exécutif
- Appuyé par Comité femmes
- Adopté à l'unanimité

1.2.1.2 Que l'on ajoute le point « 6.0 Congrès » et que l'on décale les autres points en conséquence.

- Proposé par le Comité à la mobilisation
- Appuyé par le Comité femmes
- Appuyé à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Conseil de Coordination du 11 juillet 2007.

- Proposée par le Comité formation
- Appuyée par le Comité femmes
- Adoptée à l'unanimité

2.0 Suivi des Comités et Conseils

2.1 Qu'un plan de travail de l'employé d'été soit déposé au prochain Conseil de Coordination.

- Proposée par le Comité à la mobilisation
- Appuyée par le Comité femmes
- Adoptée à l'unanimité

Proposition dilatoire : De laisser la proposition 2.1 sur la table.

- Proposée par le Comité exécutif
- Appuyée par le Comité femmes
- Adoptée à l'unanimité

3.0 Femmes

3.1 Que se tienne une plénière de 15 minutes sur la structure féministe à l'ASSÉ pendant la grève.

- Proposée par le CRAM
- Appuyée par le Comité femmes
- Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de paroles.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne un caucus non-mixte de 10 minutes sur la structure féministe à l'ASSÉ pendant la grève et qu'un retour en grand groupe s'ensuive.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

Ajournement pour les caucus à 20h31.

Proposition privilégiée : La réouverture à 20h50.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

3.2 Que le Conseil de Coordination dépose, pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007, l'avis de motion suivant :

De rajouter : « La gardienne ou le gardien du senti a droit de proposition dans le Congrès, mais strictement sur des questions d'encadrement : proposition de caucus non-mixtes, proposition de plénière et de pause. » avant « Créer la fonction de gardien et gardienne du senti pour le Congrès; Que soit accordé un tour de parole prioritaire à la personne désignée comme gardien ou gardienne du senti afin que tout problème soit réglé rapidement. » de la position adoptée lors du Congrès d'orientation de novembre 2005.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De passer au prochain point.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

4.0 Journal

4.1 Que le Comité à la recherche et aux affaires académiques soit mandaté d'étudier les chiffres du dégel des frais de scolarité et des impacts financiers que celui-ci aura.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le Comité exécutif
Adoptée à l'unanimité

4.2 Que soit intégré un article sur les étudiantes internationales et les étudiants internationaux dans le journal de rentrée.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De passer au point suivant.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

5.0 Plan d'action

5.1 Déclenchement de la grève

5.1.1 Que soit préparé un plan de match de rentrée des associations étudiantes à couvrir pour le prochain Conseil de Coordination ainsi qu'une pré-proposition de calendrier pour les assemblées générales de grève.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité à la mobilisation

5.1.1.1 Que soit ajouté « par le Comité à la mobilisation » après « Que soit préparé ».

Proposé par le Comité à la mobilisation
Appuyé par Comité formation
Rejeté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.1.1 : Adoptée à l'unanimité.

5.2 FSQ

5.2.1 Que soit tenue une plénière de 5 minutes sur le matériel d'information de l'ASSÉ à propos du FSQ.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

6.0 Congrès

6.1 Que Jean-Michel Thériault soit le délégué du Conseil de Coordination pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

6.2 Que le Conseil de Coordination dépose, pour le Congrès des 1^{er} et 2 septembre 2007, l'avis de motion suivant :

À l'Article 9 des Statuts et règlements : Composition et définition, du Chapitre 3 Congrès : Que soit ajouté au point 2 : « Une délégation peut faire une rotation (à concurrence de deux personnes) par jour de Congrès, en autant qu'elle respecte les autres modalités et qu'elle en informe le praesidium. » après « La délégation doit être composée d'au moins une femmes et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. »

Proposée le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes

6.2.1 De changer « par jour » pour « entre deux jours ».

Proposé le Conseil exécutif
Appuyé par le Comité à la mobilisation
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 4

Contre : 2

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 22h25.

Proposition privilégiée : La réouverture à 22h37.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques

Adoptée à l'unanimité

7.0 Structure de la grève

7.1 Que soit tenue une plénière de 30 minutes sur les questionnements à soulever et les points saillants concernant les structures de l'ASSÉ, plus particulièrement celle du Conseil de Coordination, dans une éventuelle coalition en temps de grève.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques

Adoptée à l'unanimité

8.0 Prochaine réunion

8.1 Que la prochaine réunion du Conseil de Coordination ait lieu le jeudi 9 août 2007 à 18h à l'UQAM.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par la MASSE

Adoptée à l'unanimité

9.0 Varia

10.0 Levée à 22h34

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par le Comité formation

Adoptée à l'unanimité